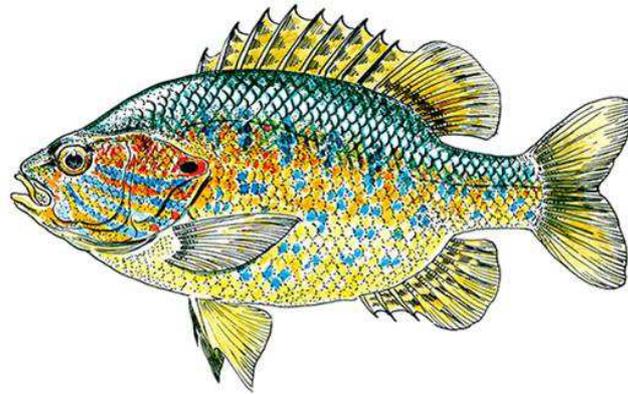


## Perche-soleil (*Lepomis gibbosus*)



### *Morphologie et anatomie*

**Taille** : moyenne 8 à 15 cm, maximum 23 cm

**Poids** : moyen 30 g, maximum 350 g

**Description physique** : La perche soleil a un corps haut, comprimé latéralement. Elle possède de grosses écailles rugueuses au toucher. La coloration, très brillante va du jaune au bleu, en passant par le vert. Des taches orangées à brunes ornent tout le corps. Elle possède 2 nageoires dorsales unies, caractéristique des centrarchidés, dont la première possède des rayons épineux. Sa nageoire anale possède 3 rayons épineux.

### *Biologie*

**Alimentation** : Très vorace, la perche soleil est une opportuniste se nourrissant principalement de crustacés et de diptères, mais aussi occasionnellement de petits poissons. Elle pratique la chasse diurne et à vue.

**Reproduction** : La reproduction se déroule de Mai à Aout dans des eaux peu profondes riches en végétations, avec une température comprise entre 15 et 30°C. Le mâle construit un nid où une à plusieurs femelle vont venir y déposer leur œufs qu'il fécondera aussitôt. La femelle pond entre 8 000 et 11 000 œufs. Le mâle protège le nid durant la période d'incubation qui ne dure que 3 jours.

**Maturité sexuelle** : 3 ans chez le mâle et 4 ans chez la femelle.

**Durée de vie** : 4 à 6 ans

### *Ecologie*

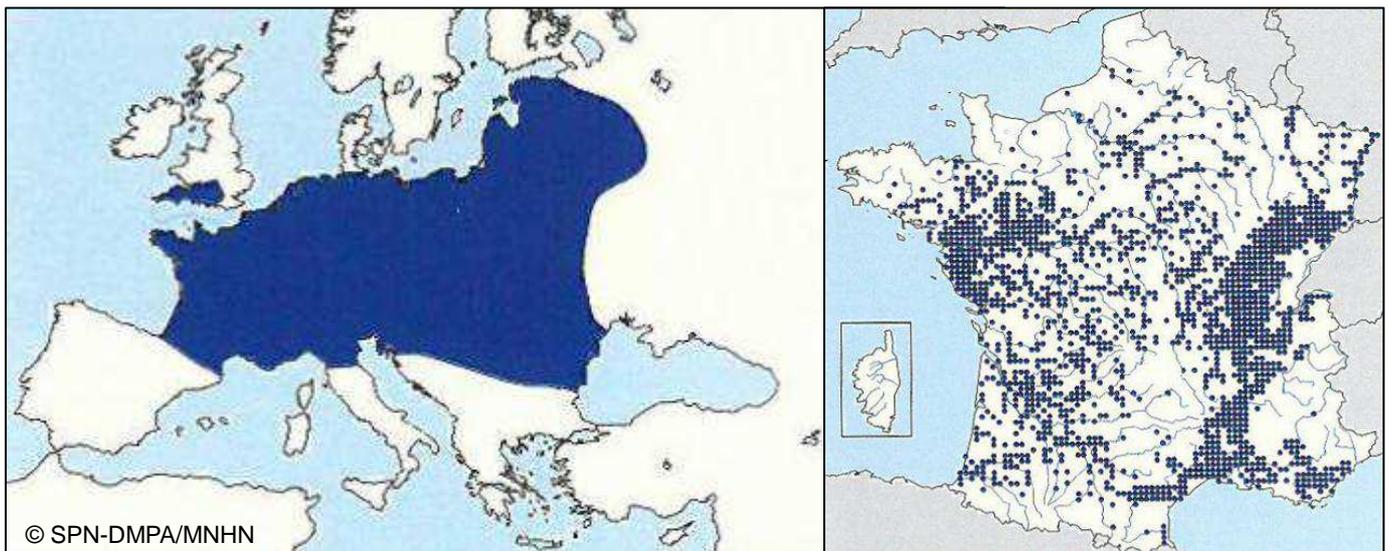
**Habitat** : Elle vit dans des eaux peu profondes, lenticules, avec beaucoup de végétations. Elle est abondante dans les cours d'eau régulés, les gravières, les réservoirs, mais aussi dans les lacs ou les étangs dans lesquels elle a été introduite.

**Zonation piscicole** : Zone à brème et plans d'eau.

**Sensibilités** : Aucune menace ne pèse sur l'espèce, mais elle est « susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques » (Cf. Annexe X).



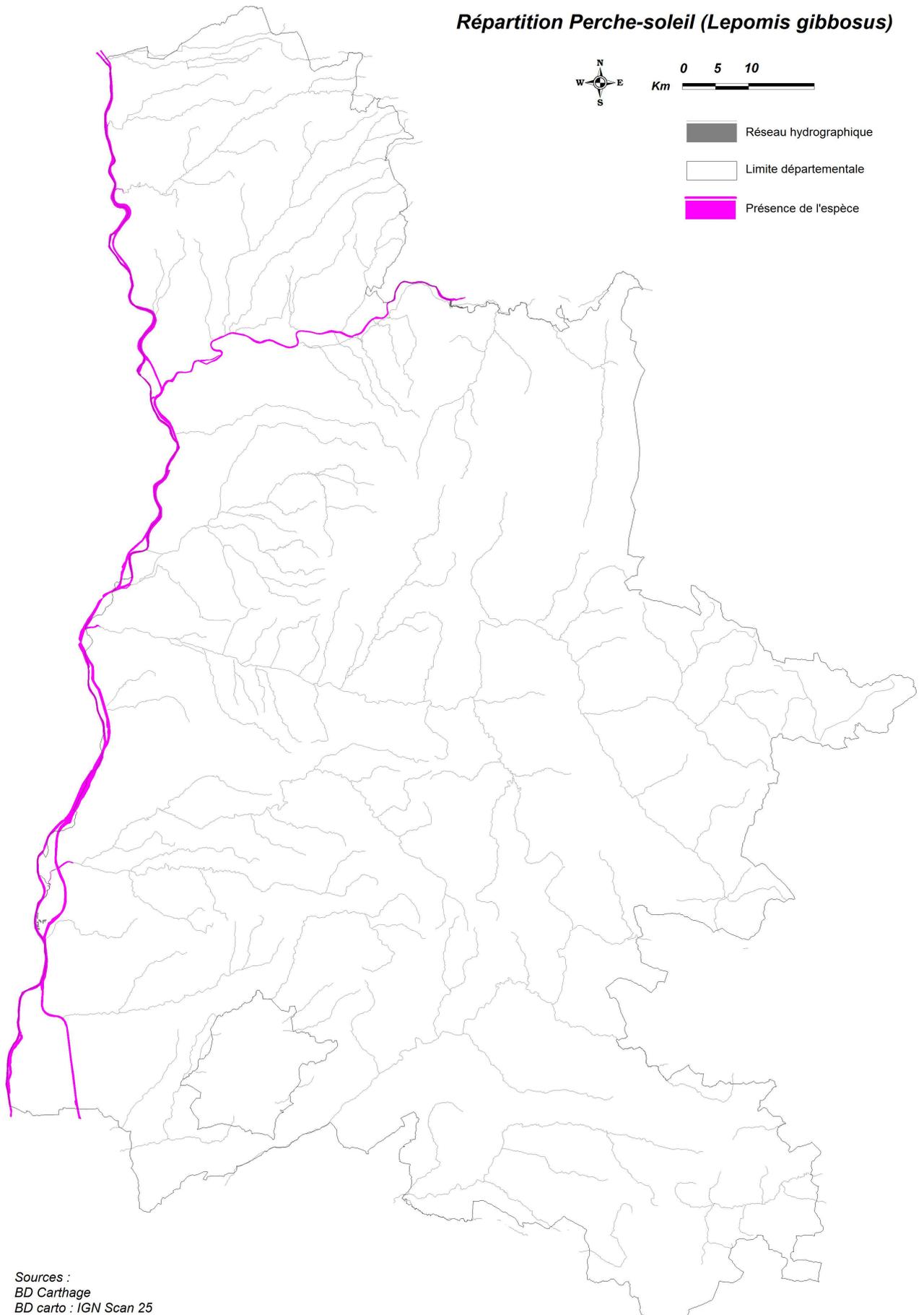
### Distribution



La perche-soleil est originaire d'Amérique du Nord (au Nord Est, et a été introduite avec succès au Nord-Ouest). Au Québec, elle est principalement observée dans le Sud de la province. Elle a été introduite dans pratiquement tous les pays d'Europe et dans beaucoup de pays du reste du monde (Chili, Cuba, Guatemala, Venezuela, Maroc, Turquie, République du Congo, Russie, ...). Plusieurs pays signalent un impact défavorable sur l'écologie après introduction.

Elle est présente en France depuis 1877. Son aire de répartition couvre toute la métropole sauf la Corse.

Répartition Perche-soleil (*Lepomis gibbosus*)



### ***Répartition sur le département***

On retrouve cette espèce assez abondante sur l'ensemble du linéaire du Rhône, les contre canaux et les lones, sur l'Isère et au niveau des confluences des principaux cours d'eau. Elle a été recensée également sur de nombreuses pêches électriques, notamment sur des cours d'eau en communication directe ou indirecte avec des plans d'eau. Elles n'ont pas été retenues concernant l'aire de répartition car ce sont des secteurs où elles ne se reproduisent pas mais où elles se retrouvent accidentellement.

### ***Enjeux / Actions de lutte***

Une des principales actions à mener est sur les plans d'eau en communication directe ou indirecte avec les milieux naturels. La Fédération a réalisé en 2013 un inventaire exhaustif des plans d'eau du département dont l'objectif est de déterminer les plus impactants sur les milieux naturels, et la problématique des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques (Cf. *Annexe X*) est un enjeu fort.